

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 18 et 19 décembre 2017

Point 7 de l'ordre du jour

**Réponse du Conseil communal au postulat de M. Philippe Dupasquier au nom du groupe PLR :
« Réaménagement des WC publics du bâtiment de l'Hôtel de Ville »**

1. Postulat

Lors de la séance du 12 décembre 2016, le Conseil général a transmis le postulat de M. Philippe Dupasquier au nom du groupe PLR.

« Les travaux de modernisation de l'Hôtel de Ville de Bulle touchent enfin, avons-nous envie de dire, à leur fin. Force toutefois est de constater que les WC publics du bâtiment ont été oubliés. Leur état et leur équipement, d'un autre âge, ne répondent manifestement plus aux standards actuels et ne siéent plus à l'image que nous voulons donner de notre cité.

Nous demandons par conséquent au Conseil communal de prévoir leur réfection complète et de soumettre rapidement au Conseil général un crédit d'investissement permettant de palier à cet état de fait. Je vous remercie pour votre attention. »

2. Réponse du Conseil communal

Les derniers travaux de réfection des toilettes publiques de l'Hôtel de Ville de Bulle, avec l'aménagement au rez-de-chaussée de WC pour personnes à mobilité réduite (dames et hommes) ainsi que l'installation d'un ascenseur, datent de 1994. Les WC hommes sis au premier étage ont également été rénovés lors de ces travaux, mais pas les WC dames.

Le Conseil communal estime, lui aussi, que les WC publics de l'Hôtel de Ville de Bulle, bien que toujours conformes d'un point de vue réglementaire, méritent un assainissement. Dès lors, il a décidé d'étudier leur rénovation et, en conséquence, a prévu un montant au budget de fonctionnement 2018 pour procéder à cette étude. L'objectif est de demander un crédit d'investissement au Conseil général en décembre 2018 afin de réaliser les travaux en 2019.

Le Conseil communal vous prie de prendre acte de la présente réponse à ce postulat.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

Le Secrétaire général

Jacques Morand

Jean-Marc Morand